

Barrage de la réserve africaine



Données administratives	
Commune :	
Sigean	
Propriétaire/ gestionnaire :	
Reserve Africaine de Sigean	
Arrêté préfectoral d'autorisation :	
04 Janvier 1974 puis arrêté portant prescriptions complémentaires en 2008	
Règlement d'eau:	
2 pompes autorisées pour 75 m3/h chacune	
Statut juridique:	
Seuil en rivière	
Eléments de synthèse	
Distance à la mer (m)	1800
Qualité d'habitat	Moyen
Intérêt hydromorphologique	Moyen
Franchissabilité	Très selectif
Linéaire reconnecté (m)	1300
Priorité	1



Fiches obstacle - ROE45591 Barrage de la réserve ariacine

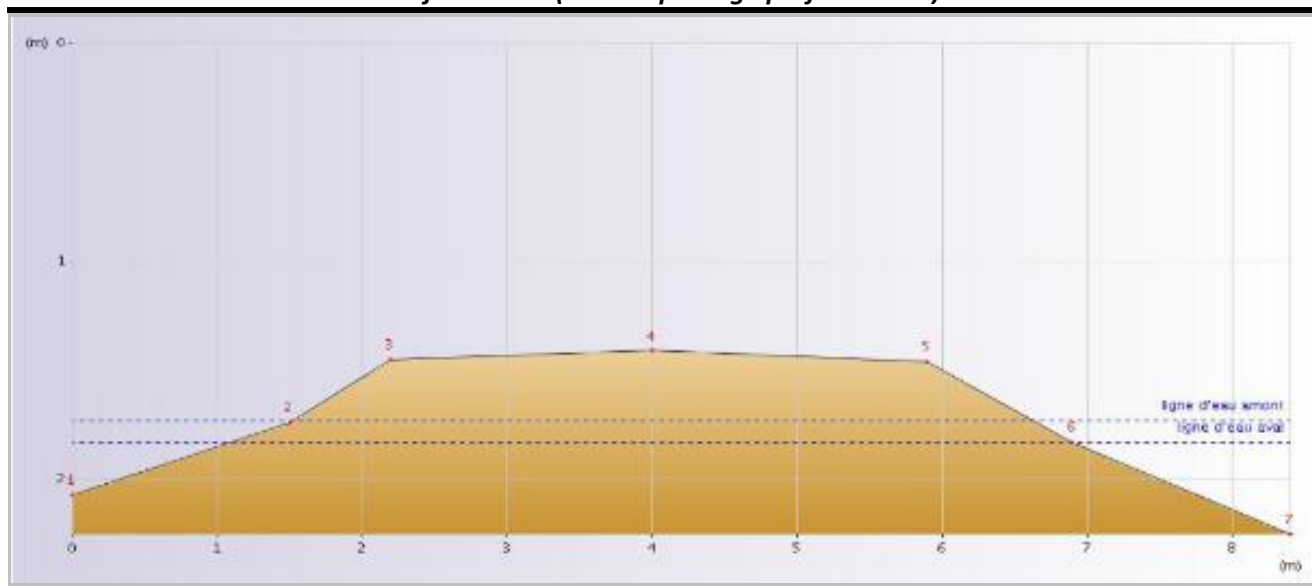
Cours d'eau	La Berre
N° ROE	ROE 45591
Seuil n° (parmi ouvrages ROE de l'aval vers amont)	1/31
Coordonnées GPS	X= 697314.2283
Lambert 93	Y= 6218230.4898

Placement du propriétaire concernant la reprise de l'ouvrage:	POUR
Ouvrage inscrit au PLAGEPOMI:	Oui

Description de l'ouvrage				
Etat:	En construction	Largeur totale(m)	13,7	
Type de seuil:	Enrochement + gravier	Epaisseur crête:		
Hydrologie jour de visite		Etiage		
Parties potentiellement déversantes	Rive droite --> Rive gauche			
	Partie 1	Partie 2	Partie 3	Partie 4
Hauteur de chute DH (m):	0,1			
Prof. fosse d'appel Hf (m):	0,52			
Tirant d'eau minimal voie de passage préférentielle H (m):	0			
Autres éléments impactants:				
Détails et remarques				
Lors de l'ICE du 21/04/2023, la réserve afrcaine avait mis en place une réhausse du barrage à partir des matériaux du lit, conduisant à un profil du seuil (d'ordinaire partiellement franchissable) radicalement différent et sans surverse.				
ATTENTION : Diagnostic avant destruction réhausse !				

Continuité écologique				
Franchissabilité piscicole	Infranchissable	Très selectif	Peu selectif	Franchissable
Voie de reptation effective pour l'anguille		Non		
Espèces cibles:	Barbeau Méridional, Toxostome, Anguille (jaune et civelle), Lamproie marine			
Franchissabilité mammifère:	Oui			
Continuité sédimentaire				
Comblement de la retenue		Presque vide	En partie plein	Plein

Profil du seuil (voie de passage préférentielle)



Fiches obstacle - ROE45591 Barrage de la réserve afriacine

Incidences de l'ouvrage sur les différentes fonctionnalités du cours d'eau

Incidences hydrauliques : aucunes

Incidences hydromorphologiques : aucunes, barrage fusible. Le corsetage du lit dans ce secteur depuis le barrage du lac limite considérablement les capacités de mobilité du lit.

Incidences écologiques : Si remblais, ouvrage infranchissable. Si respect de l'arrêté préfectoral, ouvrage franchissable. Ouvrage stratégique vis-à-vis de sa proximité à la mer (1,7 km) pour l'espèce anguille notamment . Espèce d'intérêt communautaire observée Ciconia ciconia (cigogne noire). Ripisylve toujours présente mais de moins bonne qualité que le secteur en amont = 92A0 Forêts galeries à Peuplier blanc et Saule blanc (incluant peupleraies noires, aulnaies-frênaies à Frêne oxyphylle)

Usages associés

Abreuvement des oiseaux et grands mammifères

Maintien de la côte du plan d'eau de l'île aux primates (barrière physique), si le niveau d'eau baisse de 15 cm les primates peuvent s'échapper et la réserve doit fermer.

Prélèvements : oui (2 x 75 m³/h) si la salinité le permet. En vue de conserver la végétation arborée (frênaie) au droit de l'île aux chimpanzés, la réserve souhaite poursuivre l'alimentation en eau douce de son plan d'eau. Lancement d'une étude hydrogéologique pour recherche de nouvelles ressources en eau douce et relevé des plans d'eau pour une connaissance plus fine des besoins

Valeur patrimoniale et/ou sociale des ouvrages

Ouvrage directement associé à l'ouverture ou non de la réserve africaine, second site le plus visité du département. La réserve est favorable à étudier des scénarios d'aménagement et financer des travaux de restauration de la continuité si maintien de l'usage captage eau douce